

### LA UNE **Prendre en compte la parole de l'enfant**

Le Défenseur des Droits a publié son rapport 2020 consacré aux droits des enfants. Intitulé "[Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte](#)", il met l'accent sur l'importance de la participation des enfants aux décisions qui les concernent, dans la société en général, et dans les établissements qui les accueillent en particulier.

Il formule ainsi une série de recommandations touchant des domaines tels que la scolarité (participation des enfants à leur orientation), la vie politique (renforcement des instances telles que les conseils municipaux d'enfants), la justice...

L'Unaf, reçue le 17 novembre par la Défenseuse des Droits, Claire Hédon, relaie la diffusion du [Guide pratique à l'usage des intervenants de l'action sociale](#) pour défendre les droits des usagers.

### Nominations

Quatre mois après sa nomination, Claire Hédon, la Défenseuse des droits qui a succédé à Jacques Toubon, dispose enfin de ses trois adjoints thématiques. Les adjoints sont les vice-présidents des trois collèges qui assistent la Défenseuse des droits. Ils ont été nommés, sur proposition de Claire Hédon, par [un décret](#) du Premier ministre publié au Journal officiel du 13 novembre.

Le premier d'entre eux est le **Défenseur des enfants**. Il s'agit d'un professionnel de terrain en la personne d'Éric Delemar. Éducateur spécialisé, puis chef de services éducatifs et enfin directeur-adjoint d'une maison départementale de l'enfance (Ille-et-Vilaine) et membre de la commission protection de l'enfance du Groupe national des établissements publics sociaux et médicosociaux (GEPSO). Les deux autres adjoints sont la magistrate Pauline Caby et l'ancienne ministre George Pau-Langevin, députée (PS) de Paris, qui devient vice-présidente chargée de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

**Savez-vous que** de nombreuses Udaf sont associées aux travaux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance ? 80 Udaf sont gestionnaires de services de protection de l'enfance et accompagnent à ce titre, près de **30 000 enfants** au travers de mesures telles que la MJAGBF, l'AESF, l'AED ou encore l'AME. Le réseau des Udaf travaille à un projet visant à adapter son dispositif *Familles gouvernantes* (maisons et logements inclusifs) aux jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Le premier confinement a exacerbé cette réalité souvent oubliée : le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (numéro 119<sup>1</sup>) a enregistré une augmentation de 56,2% des appels par rapports à 2019. Le taux de violences familiales aurait pour sa part augmenté de plus de 30%. Face au risque induit par le reconfinement de l'automne, des moyens supplémentaires ont été attribués aux différents dispositifs de lutte contre les violences.

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a souhaité la création d'un kit de communication afin de "rappeler les dispositifs en vigueur durant le confinement pour lutter contre les violences intrafamiliales". Pour accéder au [kit de communication](#).

---

<sup>1</sup> numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

## JEUNESSE et EDUCATION

### Précarité étudiante

La crise sanitaire a accentué la précarité de nombreux étudiants. Pendant le confinement, un tiers des étudiants a ainsi déclaré avoir rencontré des difficultés financières et parmi eux un étudiant sur deux les considère plus importantes qu'habituellement, selon une [étude OVE publiée en septembre](#). La pandémie a notamment provoqué l'annulation de nombreux jobs étudiants. Durant le confinement, près de 6 étudiants sur 10 ont arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée. Pour ceux dont celle a été interrompue, la perte de revenu est estimée en moyenne à 274 euros par mois.

Des [initiatives de distribution alimentaire](#) ont été organisées en divers points du territoire cet automne. Elles ont à chaque fois rencontré des files d'attente de plusieurs centaines d'étudiants.

### La plateforme "1 jeune, 1 solution"

Inaugurée le 19 novembre 2020, la plateforme "[1 jeune 1 solution](#)" met en relation les entreprises avec des jeunes cherchant un emploi, une formation ou une mission. Plus de 20 000 offres d'emploi sourcées par Pôle Emploi sont accessibles et plus de 250 événements sont proposés aux jeunes en ligne. Une fonctionnalité permet à chaque jeune d'être rappelé par la mission locale la plus proche de chez lui. On pourra lire [l'entretien avec Sandrine Aboubadra-Pauly](#), déléguée générale de l'Union nationale des missions locales (UNML), qui est revenue pour Localtis sur les moyens amplifiés dont disposent les missions locales dans le cadre du plan gouvernemental "1 jeune, 1 solution", surtout en 2021, leur rôle, et la proposition de l'UNML d'assouplissement des règles d'entrée dans la "Garantie jeunes".

### Ecoles de la deuxième chance

Les [Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance \(E2C\)](#) sont nées pour offrir une solution aux 100 000 jeunes qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification et se retrouvent confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail. Les stagiaires des E2C sont des jeunes motivés qui ont choisi de saisir une deuxième chance, celle de se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure. Le réseau des écoles de la deuxième chance compte 133 sites-écoles répartis dans 57 départements et 12 régions. En 2019, il a accueilli 15.631 stagiaires de 16 à 25 ans sans formation, sans emploi et sortis du système scolaire depuis au moins un an. Les formations durent en moyenne six mois. 26% d'entre elles débouchent sur un contrat de travail, 25% sur une formation qualifiante et 12% sur un contrat en alternance.

Les principaux contributeurs des E2C sont, par ordre d'importance, les conseils régionaux (31% des produits), qui prennent également en charge l'indemnisation des stagiaires de la formation professionnelle, l'État (29% du total), le fonds social européen (14%), les collectivités locales (10%) et les entreprises, à travers la taxe d'apprentissage (6%). Les E2C en région Grand Est :

Lorraine : <http://www.e2clorraine.fr/> Alsace : <http://www.e2c68.fr/> et <https://www.e2c67.org/>  
Champagne-Ardenne : <http://www.e2c-champagneardenne.fr/>

### Education prioritaire

Nathalie Élimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, a annoncé trois expérimentations (académies de Lille, Aix-Marseille et Nantes) pour mettre en œuvre la réforme de l'éducation prioritaire dès la rentrée 2021. L'extension des cités éducatives au monde rural est également à l'étude. À travers ces expérimentations, il s'agit de mettre en œuvre les préconisations du rapport Azéma-Mathiot publié en novembre 2019. "sortir de cette logique de zonage pour donner des moyens aux établissements en fonction de leur projet pour faire progresser les élèves, et d'indicateurs sociaux". [Lire l'article](#). Nathalie Élimas propose de créer des contrats locaux d'accompagnement (CLA). Cette idée a été confortée par un autre rapport : celui de Salomé Berlioux, datant de mars 2020 et intitulé "[Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes - Restaurer la promesse républicaine](#)".

Ce projet fait face cependant à de nombreuses [interrogations de certains acteurs de l'éducation prioritaire](#).

## Points d'Accueil Ecoute Jeunes

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2021 prévoit un transfert de la gestion des PAEJ (Point d'Accueil Ecoute Jeunes) de l'État à la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Le CA de la CNAF, réuni le 3 novembre 2020, a été saisi afin de prendre une décision sur ce transfert. Pour l'Unaf, ce transfert conforte l'offre de service de la branche Famille en direction de la jeunesse. Mais il y a une nécessité à clarifier le périmètre et la complémentarité des dispositifs : Prestation de service jeunesse, PAEJ et Maison des adolescents, prévention spécialisée ; répondre à l'iniquité territoriale forte sur la répartition des PAEJ et des crédits alloués.

L'Unaf appelle ses administrateurs siégeant dans les CAF<sup>2</sup> à veiller à ce que ce nouveau dispositif soit intégré aux schémas départementaux des services aux familles (SDSF) et dans les CTG (Conventions territoriales globales). Les CA des CAF seront décisionnaires sur les agréments PAEJ ; les administrateurs auront donc un rôle à jouer sur l'équité territoriale et la cohérence des dispositifs.



## PARENTALITÉ

### Projet de réforme des modes de garde

Le secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles a dévoilé, le 26 novembre, les grandes lignes de la future ordonnance réformant les modes de garde. [Lire l'article](#).

### Les familles à l'épreuve de la crise sanitaire

Le 19 novembre 2020, l'Unaf a participé à une réunion en ligne dédiée aux associations animant des dispositifs de soutien à la parentalité. L'objectif de ces rencontres (bimensuelles) est de maintenir un lien direct avec les acteurs de terrain, mesurer l'impact du nouveau confinement et ajuster ainsi les mesures adaptées à l'évolution de la situation sanitaire. Le Ministre a, lors de cette réunion, annoncé le lancement d'une "enquête sur la parentalité à l'épreuve de la crise du COVID" qui permettra de recueillir la parole des parents.



## BUDGET DES FAMILLES

### Une pauvreté qui s'amplifie avec la crise – Un appel à projets

L'Observatoire des inégalités a présenté le 26 novembre 2020 la seconde édition de son "Rapport sur la pauvreté en France". Très attendu sur les conséquences de la crise, Louis Maurin, son président, a insisté sur le fait que "les personnes les plus frappées ne sont pas forcément celles qui étaient en difficulté avant la crise". [Lire l'article](#). *(lire en page précédente, le sujet sur les étudiants)*.

**Le gouvernement lance un appel à projets** à la fois au niveau national et au niveau régional. Les financements sont "destinés à soutenir des projets structurants portés par des associations contribuant, par leurs actions, à la lutte contre la pauvreté, quelle que soit leur taille". La date limite de dépôt des projets est fixée au 15 janvier 2021. Pour en savoir plus : [Le communiqué du 20 novembre 2020, avec toutes les pièces de l'appel à projets](#) ; [Le livret de présentation de l'appel à projets](#) ; [La plateforme de dépôt des dossiers](#)

---

<sup>2</sup> Le samedi 21 novembre 2020, 200 représentants familiaux dans les CAF ont été réunis pour échanger sur l'actualité de la branche famille et découvrir les premiers résultats de l'enquête menée sur leur vécu et leurs besoins d'accompagnement. Plus de 260 questionnaires ont été complétés et adressés à l'Unaf. Cette enquête a permis d'évaluer leur implication, de comprendre leurs vécus, de mieux cerner les pratiques diverses des délégations locales, et de mesurer leurs satisfactions de l'accompagnement proposé par l'Unaf et les Udaf. Les résultats complets feront l'objet d'une publication.

## Surendettement

Le 13 novembre 2020 s'est déroulée la 15<sup>e</sup> réunion de l'*Observatoire de l'inclusion bancaire* présidé par François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France. A compter du 7 décembre prochain, les dossiers de demandes pourront se faire par voie électronique en complément du dépôt par voie postale ou au guichet. On rappelle que le [décret du 20 juillet 2020](#), précise les situations où un client est considéré comme fragile. Mise en place depuis mai 2020, la cellule d'alerte peut être saisie d'un dossier individuel par une association, un point conseil budget, un CCAS.

**Ressources utiles :** [Comment sont limités les frais bancaires ? \(Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance\)](#) ; [Mes Questions d'Argent](#) (le site de référence créé dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière) ; [FAQ sur le surendettement \(Banque de France\)](#) ; [Droit au compte \(Banque de France\)](#) ; [Les Points Conseil Budget \(Ministère des Solidarités et de la Santé\)](#)



## LOGEMENT

### Sans domicile fixe

En préparation de son prochain rapport annuel sur le mal logement en France, qui sortira début 2021, la Fondation Abbé Pierre a procédé à une estimation du nombre de personnes sans domicile en France. Il s'élève à près de 300 000 : 185 000 personnes vivant en centres d'hébergement, 100 000 dans des lieux d'accueil pour demandeurs d'asile, 16 000 dans des bidonvilles. 27 000 personnes sont sans abri. "Ce chiffre doit provoquer un électrochoc. On ne peut pas continuer comme ça dans un pays riche comme le nôtre", a déclaré à cette occasion Christophe Robert, délégué général. La fondation souligne par ailleurs que ce chiffre a doublé depuis 2012. [En savoir plus](#).

### 40 projets d'hébergement accompagné soutenus

Lancé à la mi-octobre, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "pour l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de grande marginalité dans des lieux de vie innovants", a donné lieu à la sélection de 40 dossiers. Cet AMI (pour un budget total de 15 millions d'euros) se situait à la fois dans le contexte des dispositions du plan Hiver sur l'hébergement d'urgence, activé cette année dès le 16 octobre, et du plan Logement d'abord. Ces 40 projets devraient bénéficier à plus de 1.000 personnes en situation de grande marginalité, "qui se verront proposer un accompagnement soutenu et individualisé adapté à leurs besoins". Il s'agira en l'occurrence de "personnes majeures, particulièrement vulnérables du fait d'un long passé de rue ou de cumul de problématiques de santé, notamment de santé mentale et/ou d'addictions". Il est aussi prévu de porter une attention particulière aux jeunes de 18 à 25 ans en errance et aux personnes refusant d'aller vers l'offre existante d'hébergement ou de logement accompagné. L'expérimentation est prévue pour durer trois ans.

### Impayés de loyers et de charges

L'Anil (Association nationale pour l'information sur le logement) fait état d'une augmentation de 15% des consultations sur les impayés, venant en grande partie des locataires du parc privé. La ministre déléguée en charge du Logement, Emmanuelle Wargon, a ouvert, le 16 novembre 2020, la première réunion de l'*Observatoire des impayés de loyers et de charges*. L'objectif de cette structure est "de disposer de données chiffrées pour mieux agir et protéger les personnes en situation de précarité". Le [communiqué](#) indique que les actions mises en oeuvre par l'observatoire devront s'articuler avec les résultats de la mission confiée à Nicolas Démoulin, député (LREM) de l'Hérault, sur la prévention des expulsions locatives. Ses conclusions devraient être remises "d'ici la fin de l'année".

### Expulsions

La tendance se devinait depuis le début de la crise sanitaire, mais les chiffres sont désormais sur la table. La délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement annonce une "baisse historique" des expulsions cette année (- 79% par rapport à 2019) et en donne - pour partie - les raisons, rappelant au passage les dispositifs mis en place. [Lire l'article](#).

## Aides personnelles au logement

Emmanuelle Wargon a fait un point le 20 novembre sur la contemporanéisation des aides personnelles au logement qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Désormais, les APL seront calculées sur les douze derniers mois connus et leur montant sera ajusté de façon glissante tous les trois mois. Le simulateur en ligne de la Cnaf sera disponible le 4 janvier (l'ensemble des CAF bascule sur un nouveau système informatique le 3 janvier et le simulateur des APL en fait partie). Les 850 000 étudiants titulaires des APL "ne verront pas leur niveau d'APL diminuer. Soit il n'évoluera pas, soit il augmentera pour les étudiants qui reçoivent un revenu salarié supérieur au forfait", indique la Cnaf.

[Lire l'article.](#)



## PLAN DE RELANCE

### Mode d'emploi

Seize milliards d'euros, sur les 100 que compte le plan de relance (dont 40 % vient de l'Europe), pourraient rapidement "descendre" dans les territoires. Lors du Salon des maires, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, a donné le 25 novembre 2020 des précisions sur la territorialisation du plan de relance et sur le nouveau contrat de relance et de transition écologique (CRTE) qui en sera le vecteur. Dans une [circulaire](#), le Premier ministre détaille le contenu de ce nouveau contrat unique. [Lire l'article.](#)

### 1% Ville

Suite à l'"[appel au secours](#)" des élus de villes populaires adressé le 14 novembre 2020 au président de la République, le Premier ministre, Jean Castex, s'est engagé le 23 novembre à réserver 1% des 100 milliards d'euros du plan de relance aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce "1% solidarité" sera fléché vers l'insertion et l'emploi, le secteur associatif, l'éducation, le renouvellement urbain, la mobilité, les commerces de proximité, a énuméré Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville, à l'issue de la visioconférence entre des maires, le Premier ministre et cinq autres membres du gouvernement. Les maires de banlieues, qui veulent mettre en place un Conseil national des solutions (première réunion prévue le 14 décembre) entendent bien être "à la manœuvre". [Lire l'article.](#)

### 5% Ruralité

La ruralité devrait, quant à elle, bénéficier de 5 milliards d'euros sur les 100 du plan de relance, a annoncé le Premier ministre le 14 novembre, à l'issue d'un comité interministériel aux ruralités qui se tenait le même jour que l'assemblée générale de l'AMRF. L'occasion de donner un coup d'accélérateur aux mesures de l'Agenda rural aujourd'hui au milieu du gué. Cet "acte II" verra notamment la concrétisation du programme *Petites Villes de demain* dont les 170 premières communes ont été sélectionnées. [Lire l'article](#)

**Bon à savoir :** Michel Fournier, maire des Voivres dans les Vosges (depuis 1989) et président de l'Association des maires ruraux des Vosges, a été élu président de l'Association des Maires Ruraux de France le 14 novembre par les délégués départementaux des 79 associations départementales de maires ruraux. Le Référent régional Grand Est de l'AMRF est Éric Krezel, maire de Ceffonds (Haute-Marne), président des maires ruraux de Haute-Marne.

## CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

### Une enquête en ligne

Afin de disposer d'une photographie de l'évolution des demandes adressées aux CCAS/CIAS durant cette crise sanitaire, économique et sociale, l'Unccas vous propose de répondre, une fois par mois, à quelques questions relatives à votre activité. Les retours seront relayés notamment auprès de différents services de l'Etat afin de témoigner de l'implication des CCAS/CIAS auprès de nos concitoyens les plus en difficulté. [Répondre en ligne](#) (concerne les délégués familiaux dans les CCAS)

## Renouvellement des instances de l'UNCCAS

Suite au report du second tour des élections municipales, le calendrier de renouvellement des instances de l'Unccas (Union nationale des CCAS et CIAS) a été modifié. Le conseil d'administration sera élu prochainement lors de la réunion du comité des 100, collège de "grands électeurs", instance réunissant 100 administrateurs de CCAS ou de CIAS, adhérant à l'Unccas au 1<sup>er</sup> janvier 2020, répartis dans 7 collèges électoraux, en fonction de leur population. L'élection du comité des 100 s'est déroulée par vote électronique entre le 2 octobre 2020 et le 27 novembre derniers.

## Réussir votre ABS

Il revient aux Centres Communaux d'Action Sociale de réaliser en début de mandat municipal l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la commune qui va permettre d'orienter l'action sociale communale pour les cinq années à venir. L'Unccas apporte ses ressources pour réussir cette étape essentielle de la vie municipale. Lien : <https://reussirmonabs.unccas.org/>

## La Fondation Bruneau à vos côtés

Depuis 2001, la Fondation Bruneau apporte son appui financier aux projets des adhérents de l'Unccas pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, qu'elles soient accueillies en établissement ou accompagnées à domicile. La session de novembre de ce soutien à initiatives a permis de soutenir/financer 39 nouveaux projets de CCAS et CIAS, dont 4 en région Grand Est : les ateliers de sophrologie à Bischheim (67), le Pass Seniors à Frouard (54), l'accessibilité à une salle d'activité à Ersching (57), la navette à Villerupt (54). Trois autres projets en Grand Est avaient déjà été soutenus en 2020, tous trois situés en Meurthe-et-Moselle (Vandoeuvre, Lunéville et Longwy). Au final, c'est donc 7 projets qui sont soutenus en 2020 en région Grand Est dont 5 en Meurthe-et-Moselle.

## MICROCRÉDIT ACCOMPAGNÉ

### Lancement du Grand Prix 2021

Le Prix Banque de France du microcrédit accompagné a pour objet de distinguer des initiatives ou actions exemplaires, novatrices au plan économique, technologique, social, environnemental ou culturel, mises en œuvre depuis au moins un an. [Vous saurez tout ici !](#)

## HANDICAP

### Comité interministériel du 16 novembre

Le 4<sup>e</sup> Comité Interministériel du Handicap du quinquennat réunissait 18 ministres autour du Premier Ministre Jean Castex le 16 novembre dernier. Dans cette période rendue plus difficile, quelles annonces retenir pour les personnes vivant avec un handicap ? [Lire l'article.](#)

Pour aller plus loin : [Comité Interministériel du Handicap 2020](#) ; [Feuille de route MDPH 2022](#) ; [Communautés 360 Covid](#) ; [Foire aux questions à destination des personnes et des proches aidants](#) ; [Covid-19 : Mesures concernant les personnes en situation de handicap et leurs aidants](#) ; [Consignes applicables aux structures médico-sociales pour enfants et adultes en situation de handicap](#)

### Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Alors qu'elle s'inscrit en pleine phase de relance économique, la [24e édition de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées](#) (SEEPH) a pris cette année une résonance toute particulière devant les incidences que pose l'épidémie de Covid-19 sur le marché du travail. La semaine a été plus particulièrement consacrée à trois thématiques fortes : le levier du numérique ; l'école inclusive ; le handicap invisible. On rappelle que le 3 décembre est la [Journée internationale des personnes handicapées](#).

### L'accompagnement des élèves en situation de handicap lors des activités périscolaires

Changement de jurisprudence dans la prise en charge des accompagnants d'élèves en situation de handicap. Pour le Conseil d'État, c'est à la collectivité locale et non à l'État d'en assurer le financement. [Lire l'article.](#)



## SANTÉ

### **Covid-19** (infos communiquées par France Assos Santé Grand Est

Vous avez été infecté par la COVID 19 ? Cela reste une épreuve ? Vous aimeriez échanger avec d'autres personnes qui partagent le même vécu, les mêmes préoccupations ? France Assos Santé, la voix des usagers, vous invite à participer à l'une des rencontres "[co-vivre après](#)" organisées sur la région Grand Est. L'objectif de ces rencontres est de créer un espace bienveillant d'échanges entre personnes ayant été infecté.e.s par la COVID-19 sur leur vécu, leur ressenti et les difficultés qu'elles rencontrent plusieurs semaines, voire plusieurs mois après l'infection.

#### **Pour en savoir plus sur la maladie :**

Sur le site de l'OMS [en cliquant ici](#).

Sur le site du Ministère des solidarités et de la santé [en cliquant ici](#).

Plusieurs noms officiels circulent dans les médias pour le virus responsable de la COVID-19. Ces noms varient selon, si on parle de la maladie: maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ou du virus: coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2)

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Anticorps, mémoire immunologique et Covid 19 : <https://www.france-assos-sante.org/2020/07/21/anticorps-memoire-immunologique-covid-19/>

#### **Vos droits, vos démarches :**

La foire aux questions de France Assos Santé : Usagers et patients face à la COVID 19: vos questions, nos réponses : <https://www.france-assos-sante.org/actualite/usagers-patients-face-a-la-covid-19-post-confinement-vos-questions-nos-reponses/>

Santé info droits : une ligne d'informations juridiques et sociales portée par France Assos Santé constituée de juristes et avocats qui ont vocation à répondre à toute question en lien avec le droit de la santé – 01 53 62 40 30 (prix d'une communication normale).

Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h ; Mardi et jeudi : 14h-20h

Site : <https://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits/>

#### **Prévention et promotion de la santé**

Prévenir la dénutrition chez les personnes post COVID, réalisé par l'ARS Ile de France : [Lien](#)

Surpoids et obésité face à la Covid : <https://www.france-assos-sante.org/2020/10/07/personnes-surpoids-obesite-face-covid-19/>

Stress post traumatiques après une réanimation : <https://www.france-assos-sante.org/2020/07/02/stress-post-traumatique-apres-une-reanimation-pour-covid-19/>

Les techniques de gestion du stress post traumatique : <https://www.france-assos-sante.org/2018/05/04/les-techniques-de-gestion-du-stress-post-traumatique-adaptees-au-soutien-psychologique-entre-patients/>

#### **Ressources associatives**

COVID Longs France : Site d'une association de personnes concernées par les COVID Longs : <https://www.apresj20.fr/conseils-sante>

COVIDON : association qui met en relation les personnes vulnérables et volontaires prêts à apporter leur aide aux résidents de leur quartier ou secteur bénévolement : <https://covidon.fr/>

Groupes d'entraide locaux et s'auto-organiser face à la pandémie : <https://covid-entraide.fr/>

Plateformes d'écoute, d'aide et de prise en charge médico-psychologiques en Grand Est: <https://www.grand-est.ars.sante.fr/je-suis-un-particulier-0>

#### **Infos du gouvernement** (dernière mises à jour) :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

[Téléchargez TousAntiCovid](#)

## **Le Téléthon, c'est [#TropFort](#)**

L'édition 2020 du Téléthon (4 et 5 décembre) fait participer les 260 communes françaises "fortes", c'est à dire dont le nom comprend "for ou "fort". C'est ainsi qu'en Alsace, cinq communes sont particulièrement concernées : Forstfeld, Forstheim, Fort-Louis, Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) et Fortschwihr (Haut-Rhin). Ceci pour donner "écho à la force des familles qui se battent quotidiennement contre la maladie, à celle des chercheurs [...], aux donateurs et partenaires".

Les participantes et participants, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations, d'entreprises, ou de la population se lancent des défis. Les défis Téléthon, c'est dans toute la France et dans toute la région Grand Est, à retrouver sur les sites internet de l'évènement.

[Ardennes](#) ; [Aube](#) ; [Bas-Rhin Nord](#) ; [Bas-Rhin Sud](#) ; [Haut-Rhin Nord](#) ; [Haut-Rhin Sud](#) ; [Haute Marne](#) ; [Marne Est](#) ; [Marne Ouest](#) ; [Meurthe-et-Moselle](#) ; [Meuse](#) ; [Moselle Est](#) ; [Moselle Ouest](#) ; [Vosges](#).

## **SPORT**

### **Une aide d'urgence pour le sport amateur et professionnel**

Après l'appel lancé en commun par toutes les Fédérations sportives (*voir notre édition précédente*), le sport s'est vu octroyer de nouveaux moyens financiers pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire. À l'issue d'une réunion tenue en visioconférence le 17 novembre avec certains acteurs du secteur, le président de la République a annoncé un nouveau train de mesures, certaines étant à rattacher à des engagements financiers antérieurs. [Lire l'article](#).

## **CULTURE**

### **Le plan de relance pour la culture**

Roselyne Bachelot a annoncé la répartition, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, de la première tranche de l'enveloppe de 460 millions prévue par le plan de relance. Il est notamment prévu 40 millions pour la restauration des monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés et 20 millions pour les projets de rénovation de musées territoriaux et de centres d'archives. Au total, 174 projets vont être financés par cette première enveloppe. Sont également incluses 46 opérations dans le domaine des équipements du spectacle vivant. [Lire l'article](#).

### **Culture et solidarité**

Parce que la culture sous toutes ses formes permet de valoriser les différences et de transformer la diversité en richesse...

Les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, qui formeront la Collectivité européenne d'Alsace au 1<sup>er</sup> janvier 2021, lancent l'appel à projets "Culture et Solidarité" afin de favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont le plus éloignées et qui relèvent, en priorité, de ses compétences : jeunes en difficulté, publics en insertion sociale, personnes âgées et personnes en situation de handicap. Le cahier des charges est téléchargeable sur les sites des deux Conseils départementaux (cliquer sur les liens) : [Haut-Rhin](#) et [Bas-Rhin](#). Le dossier de candidature est à compléter et à déposer directement sur le site [ici en lien](#).

## **ENVIRONNEMENT**

### **Pour un Toxi-Score**

Les familles doivent être sensibilisées et informées des sources de pollutions potentielles dans leur environnement afin de pouvoir choisir et agir. L'Unaf, comme elle l'a fait pour le *Nutri-Score* en alimentation, porte la labellisation d'un *Toxi-Score*, logo qui devrait permettre de repérer les substances cancérigènes dans les produits de la vie quotidienne. Elle est également favorable à des applications et outils digitaux destinés au grand public, à valider par les instances officielles.

### **Expérimentation à Strasbourg**

Passer au crible l'ensemble de leurs dépenses et qualifier les impacts de chacune d'elles sur le climat. Tel est le but de l'expérimentation lancée avec cinq villes et métropoles (dont Strasbourg) par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE). Le 23 novembre 2020, un bilan des progrès et des lacunes a été dressé. [Lire l'article](#).



## **Ecocide**

Le gouvernement a confirmé, le 23 novembre 2020, la création d'un délit d'écocide pour punir les atteintes graves à l'environnement, en amont d'une réunion virtuelle, entre les deux ministères concernés et des représentants de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) en clôture des travaux du groupe de travail dédié au sujet. Cependant le véhicule législatif approprié reste encore à déterminer.

## **Convention citoyenne pour le climat, suite**

Le Conseil de défense écologique a été réuni le 27 novembre à l'Élysée sous la présidence d'Emmanuel Macron. Il avait pour objet de préparer le projet de loi destiné à transcrire les propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), qui doit être présenté au conseil des ministres courant janvier. [Lire l'article](#).

## **"Inaction climatique"**

Saisi par le maire de Grande-Synthe, une commune littorale du Nord qui s'estimait menacée de submersion par "l'inaction climatique" du gouvernement, le Conseil d'Etat, dans une [décision](#) rendue publique le 19 novembre, a jugé recevable la requête de la collectivité. Avant de statuer définitivement, le Conseil d'Etat demande donc au gouvernement de justifier, dans un délai de trois mois, que son refus de prendre des mesures complémentaires est compatible avec le respect de la trajectoire de réduction choisie pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

La France est à la traîne en matière de décarbonation du secteur du bâtiment, constate également le Haut Conseil pour le climat (HCC), qui a publié ce 24 novembre son [rapport "Rénover mieux : leçons d'Europe"](#), dans lequel il a analysé les politiques publiques et les solutions mises en œuvre dans quatre pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède).

## **Objectif Z**

Envie de tester un Noël sans déchet ? d'en savoir plus sur les biodéchets ? sur le gaspillage alimentaire ? sur les déchets des entreprises ? Retrouvez ici les moyens simples et à la portée de chacun pour atteindre l'objectif Z comme zéro déchet zéro gaspillage : [www.objectifz.strasbourg.eu](http://www.objectifz.strasbourg.eu)

## **MOBILITÉS**

### **Plus rien ne sera comme avant !**

Pour les transports publics, il y aura un avant et un après Covid, comme en témoigne [l'édition 2020 de l'Observatoire de la mobilité](#), publiée par l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP) le 19 novembre. A l'occasion de son audition devant la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale le 19 novembre, le ministre délégué chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a annoncé le lancement d'une mission sur l'avenir du modèle économique des transports en commun, confiée à Philippe Duron.

## **TERRITOIRES**

### **L'Alsace attend son 1<sup>er</sup> janvier**

Une [ordonnance du 28 octobre 2020](#) porte diverses mesures institutionnelles relatives à la création de la Collectivité européenne d'Alsace.

Une [deuxième ordonnance](#) du même jour précise les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la Collectivité européenne d'Alsace, afin de tirer les conséquences de la fusion des conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## **INFOS PRATIQUES...**

La CARSAT Alsace-Moselle vous informe : L'agence de Strasbourg (36, rue du Doubs) est fermée pour travaux. A compter du 30 novembre, elle accueille ses assurés uniquement sur rendez-vous dans les locaux de l'Architrave situé 22, rue du Rhône. Rendez-vous à prendre au préalable en appelant le 3960.